

Club Canoë-Kayak Guerlédan-Mûr de Bretagne



Fiche d'inscription

Saison 2012/2013

Identité de l'adhérent (e) :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Téléphones :

E-Mail :

Je soussigné (e), _____, autorise mon fils, ma fille, à pratiquer le canoë-kayak pendant les heures d'ouverture du club et autorise le responsable à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Je certifie qu'il (elle) sait nager 25m sans prendre pied et s'immerger, qu'il (elle) ne présente aucune contre indication médicale à la pratique du canoë-kayak.

Fait le,
A,

Signature :

Personne (s) à prévenir en cas d'accident :

Nom (s) :

Prénom (s) :

Ville (s) :

Téléphone (s) :

Club Canoë-Kayak Guerlédan-Mûr de Bretagne

Formulaire d'autorisation médicale

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, anesthésies ou examens, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, une autorisation est demandée au Juge des Enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous sera utilisée afin d'éviter ces démarches.
Cette fiche est soumise au secret médical et n'est remise au médecin consulté qu'en cas de nécessité.

Je soussigné(e), agissant comme père – mère – tuteur
(rayer la mention inutile) de :

NOM : Prénom :

autorise ma fille, mon fils (rayer la mention inutile) à participer aux séances hebdomadaires et aux différents stages organisés par le Club de Canoë-Kayak de Guerlédan.

J'autorise également les responsables du club, à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident ainsi que les autorités médicales à pratiquer tous les soins et interventions chirurgicales qu'ils jugeront nécessaires.

Fiche Signalétique:

Date et lieu de naissance : à

Groupe sanguin :

N° sécurité sociale et régime :

N° de mutuelle :

Fiche Médicale:

Antécédants chirurgicaux, interventions subies:

.....

Antécédants médicaux (maladies infantiles):

.....

Antécédants & Traitements Kinesithérapeutiques:

.....

Allergies diverses:

.....

Autres:

.....

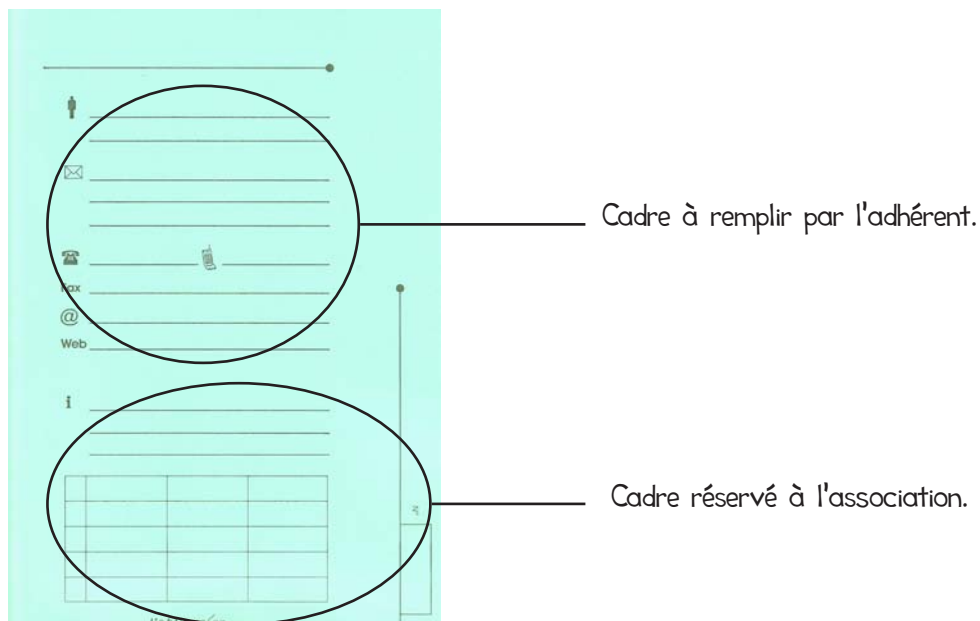
Nom & n° de téléphone du médecin traitant:

.....

Fait à, le/...../.....

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé») :

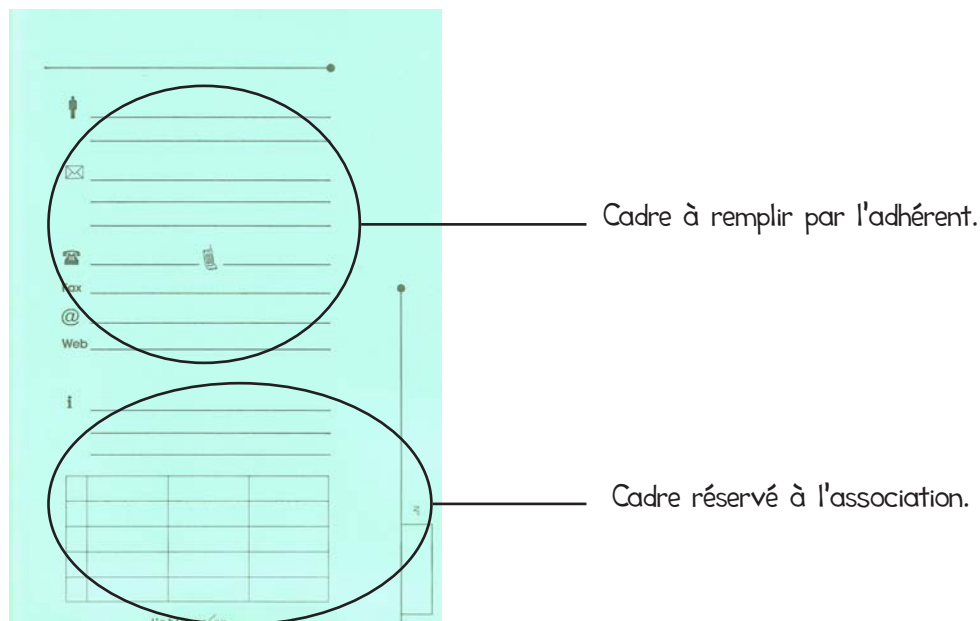
NOTICE EXPLICATIVE DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS



Cadre à remplir par l'adhérent.

Cadre réservé à l'association.

NOTICE EXPLICATIVE DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS



Cadre à remplir par l'adhérent.

Cadre réservé à l'association.

Pièces à fournir par l'adhérent :

- Certificat médical de non contre indication à la pratique du Canoë-Kayak et disciplines associées (datant de moins de trois mois).
- Deux enveloppes timbrées.
- Une photo d'identité.
- Un chèque de 70€ (la 1^{ère} année) ou de 100€ (les années suivantes) (à l'ordre de « Club Canoë-Kayak Guerlédan »).

Si vous bénéficiez de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), merci de nous fournir une copie afin de recevoir une aide.

Nous acceptons les bons CAF, MSA, les Ti Pass ou les chèques vacances pour le règlement de l'adhésion.

La cotisation comprend la licence FFCK, l'assurance, une participation aux frais de fonctionnement du club et les frais de déplacements.

Pièces à fournir par l'adhérent :

- Certificat médical de non contre indication à la pratique du Canoë-Kayak et disciplines associées (datant de moins de trois mois).
- Deux enveloppes timbrées.
- Une photo d'identité.
- Un chèque de 70€ (la 1^{ère} année) ou de 100€ (les années suivantes) (à l'ordre de « Club Canoë-Kayak Guerlédan »).

Si vous bénéficiez de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), merci de nous fournir une copie afin de recevoir une aide.

Nous acceptons les bons CAF, MSA, les Ti Pass ou les chèques vacances pour le règlement de l'adhésion.

La cotisation comprend la licence FFCK, l'assurance, une participation aux frais de fonctionnement du club et les frais de déplacements.

Organisation et différents horaires des séances:

Mercredi

De 13h30 à 16h30

(un ramassage aux collèges peut être mis en place)

Vendredi

De 17h à 19h45

(UNIQUEMENT POUR LES GROUPES NON DÉBUTANTS

-un ramassage aux collèges peut être mis en place-)

Samedi

De 13h30 à 16h30

Certaines séances peuvent être mises en place durant la semaine (elles seront prévues à l'avance).

Club Canoë-Kayak Guerlédan
BP 22
22530 Mûr de Bretagne
Tél : 02.96.26.30.52 ou 06.36.94.14.02
Mail : clubcanoekayakguerledan@gmail.com

Affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak
Agrément Jeunesse et sport n°22S126
Déclaration en établissement d'activités physique et
sportives n°02200ET0134

Organisation et différents horaires des séances:

Mercredi

De 13h30 à 16h30

(un ramassage aux collèges peut être mis en place)

Vendredi

De 17h à 19h45

(UNIQUEMENT POUR LES GROUPES NON DÉBUTANTS

-un ramassage aux collèges peut être mis en place-)

Samedi

De 13h30 à 16h30

Certaines séances peuvent être mises en place durant la semaine (elles seront prévues à l'avance).

Club Canoë-Kayak Guerlédan
BP 22
22530 Mûr de Bretagne
Tél : 02.96.26.30.52 ou 06.36.94.14.02
Mail : clubcanoekayakguerledan@gmail.com

Affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak
Agrément Jeunesse et sport n°22S126
Déclaration en établissement d'activités physique et
sportives n°02200ET0134